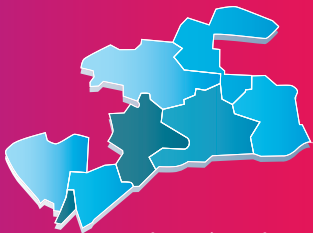




Michel MÉNARD

Membre du Groupe Socialiste,
Radical, Citoyen et Divers Gauche

Membre de la Commission
des Affaires culturelles
et de l'Education



Ancenis, Anetz,
Belligné, Bonnoeuvre,
Carquefou, Maumusson,
Grandchamp des Fontaines,
Joué sur Erdre, La Chapelle Saint
Sauveur, La Chapelle sur Erdre, La
Roche Blanche, La Rouxière, Le
Cellier, Le Fresne sur Loire, Le Pin,
Ligné, Couffé, Mauves sur Loire,
Mésanger, Montrelais, Mouzeil,
Nantes, Oudon, Pannecé, Pouillé les
Coteaux, Riaillé, Saint Géréon, Saint
Herblon, Saint Sulpice des Landes,
Sainte Luce sur Loire, Saint Mars La
Jaille, Sucé sur Erdre, Teillé,
Thouaré sur Loire, Trans sur
Erdre, Treillières, Varades,
Vritz.



Edito

Un an de crise : et demain ?

Remettre le système financier au service de l'économie réelle

La faillite de la banque d'investissement LEHMAN BROTHERS qui a plongé le monde dans la crise est intervenue il y a tout juste un an. Un an de crise donc. Le Gouvernement préfère aujourd'hui parler plutôt de reprise et s'en attribuer les mérites au passage, alors que les plans sociaux se multiplient et que des milliers de Français sont précipités vers le chômage.

La crise financière est peut-être derrière nous, pas la crise économique et sociale. Et si celle-ci appelle des mesures fortes – nous réclamons notamment à gauche la prolongation de la durée d'indemnisation du chômage et l'extension des contrats de transition professionnelle à l'ensemble des bassins d'emploi – la débâcle financière qui a projeté l'économie réelle dans la crise aurait dû, déjà, donner lieu à la mise en œuvre de tout un arsenal de mesures d'encadrement et de régulation des secteurs financier et bancaire absolument nécessaires pour éviter que le crash de l'année passée ne se reproduise et ne précède d'autres crises, plus violentes encore.

Aucun coup d'arrêt n'a été porté aux « déviances » du capitalisme (déréglementation des marchés financiers, spirale spéculative, déréglementation bancaire, excès des traders et de certains dirigeants d'entreprise) pourtant unanimement désignées comme les facteurs déclenchants de la crise actuelle. Le capitalisme financier poursuit sa route, de nouveaux scandales éclatent, indécentes face à l'urgence sociale.

Certes, la crise financière est internationale et appelle aussi des réponses globales. Pour autant, la politique de la France n'est pas à la hauteur. Et en lieu et place des discours et gesticulations du chef de l'Etat sur la « moralisation du capitalisme », grandiloquents et offensifs (dans la forme) mais jamais traduits en actes, on serait en droit d'attendre que la France soit réellement à la manœuvre, en tête du combat pour la régulation financière, et... montrant l'exemple.

De nouveaux mécanismes de régulation et de contrôle du système financier doivent être mis en œuvre, déjà en France, à commencer par des mesures d'encadrement des hauts revenus. Nous y tenons. Et nous avons ainsi inscrit à l'ordre du jour de la prochaine niche parlementaire socialiste (15 octobre) une nouvelle proposition de loi posant les bases d'une politique des hauts revenus. Plafonnement des salaires des dirigeants d'entreprises aidées, limitation (drastique) des bonus des traders, interdiction des parachutes dorés et des stock-options (sauf pour les entreprises de moins de 5 ans)... Le texte pose les bases minimales d'une politique des hauts revenus, sans lesquelles les fondements mêmes de la cohésion nationale sont menacés. Volontairement, en effet, nous n'avons retenu que les dispositions qui pourraient faire l'objet d'un consensus puisqu'elles reprennent les intentions maintes fois exprimées par le chef de l'Etat et le Gouvernement, mais jamais concrétisées.

Notre volonté est ainsi de mettre la majorité devant ses responsabilités... et d'avancer sur la voie de la régulation du système financier. Car le chantier est de taille, et nous en sommes conscients, pour remettre l'économie devant la finance. Voyons déjà si nous pouvons (contribuer à) poser le premier acte. Rendez-vous est pris... le 15 octobre.

Michel Ménard



Assemblée Nationale © - 2007

A vos agendas !

La session parlementaire 2008-2009 vient de s'achever. Je vous propose, à nouveau cette année, d'en dresser le bilan lors de deux réunions publiques qui se tiendront les :

- **vendredi 27 novembre à 20h30**
ANCENIS - salle du Bois Jauni

- **mercredi 02 décembre à 20h30**
CARQUEFOU - salle Nicole Etienne

Plus d'informations à venir sur
www.michelmenard.fr



Lors de la votation citoyenne sur l'avenir de la Poste
Sainte-Luce-sur-Loire, le 3 octobre 2009

Equipe parlementaire

Jeanne BOUREL
Yannick JOUBERT

Secrétaire :
Catherine LEBRETON

Permanence parlementaire

4, rue Léonard de Vinci
44470 CARQUEFOU

Tél. : 02 40 68 70 04
Fax : 02 40 68 70 53

contact@michelmenard.fr

Des permanences régulières sont également assurées dans plusieurs communes de la circonscription. Nous contacter pour plus d'informations.

GOSS : licenciements boursiers, pillage industriel et laisser-faire de l'Etat

L'entreprise GOSS, spécialisée dans la fabrication de rotatives de presse et implantée sur le site des Batignolles à Nantes, subit depuis des mois les affres de la stratégie financière de son actionnaire majoritaire, le fonds d'investissement Matlin Patterson. Contre toute logique industrielle (le site nantais est performant et rentable), le groupe américain a confirmé cet été la suppression de 171 emplois (sur 300) à Nantes et le transfert des activités vers le site de Montataire dans l'Oise. Une modification de l'actionariat est également en cours qui risque de signifier la délocalisation sauvage de la technologie française au profit d'un groupe chinois et la fermeture, à terme, des deux sites français (1.000 emplois).

Au-delà de la stratégie financière à l'œuvre, évidemment condamnable (caricature même du fonds d'investissement américain), la responsabilité de ce scandale industriel incombe aussi à l'Etat. Alerté depuis des mois par les syndicats et les élus locaux sur l'incohérence et l'inacceptabilité de la réorganisation projetée, l'Etat a préféré regarder ailleurs et laisser faire... avant de nous signifier récemment, lors d'une table ronde au Ministère de l'Industrie, qu'il approuvait le plan proposé par GOSS. Les motifs en sont peu avouables, la position inacceptable.

J'appelle une nouvelle fois l'Etat à prendre ses responsabilités sur ce dossier afin de préserver l'outil industriel et les emplois sur les deux sites français. Je réitère également mon soutien aux salariés et à leur mobilisation.

Au-delà du cas de GOSS, je n'ignore pas non plus les difficultés d'un certain nombre d'entreprises de la circonscription qui, sans rebond rapide de l'activité, risquent de n'avoir d'autre choix que de recourir à des licenciements. On annonce encore une dégradation de la situation de l'emploi cet automne. Ma priorité, en cette rentrée, est d'être aux côtés des salariés touchés par la crise.



Rentrée des classes : beaucoup d'ombres au tableau

Interpellé avant l'été sur plusieurs projets de fermeture de classe et sur les suppressions de postes annoncées pour le Réseau d'Aide (RASED) de Varades, j'ai suivi avec attention les conditions de la rentrée scolaire sur la circonscription. Si les fermetures de classe ont finalement été évitées, le RASED de Varades débute l'année avec un seul enseignant spécialisé (contre 4 l'année dernière) pour 21 écoles sur 29 communes... Des suppressions de postes qualifiées de « conformes aux indications ministérielles » par l'Inspecteur d'Académie auprès duquel je dénonçais la situation en juillet dernier. Et qui ne sont pas le propre du secteur d'Ancenis. Le démantèlement des réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté, que nous dénonçons depuis plus d'un an, est bien à l'œuvre...

Autre sujet de mobilisation de cette rentrée, le sort des employés et auxiliaires de vie scolaire (EVS/ AVS) remerciés après 3 ans de service au sein de l'Education Nationale. En dépit des promesses

du Gouvernement, ces personnels (40.000 à l'échelle nationale) sont aujourd'hui sans emploi ni perspectives, y compris ceux qui assuraient l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Leur départ a contribué à désorganiser encore les établissements déjà confrontés à la baisse du nombre d'enseignants (13.500 nouvelles suppressions de postes à la rentrée). Enfin, de nombreux enfants handicapés ne sont pas scolarisés à ce jour faute d'accompagnant. J'ai interpellé récemment le Ministre sur le sujet. Exemple révélateur sur le plan local : l'absence de poste d'AVS pour la classe d'intégration scolaire (accueil d'élèves en situation de handicap) de Varades...

Le tableau global reste particulièrement sombre. Et d'autres réformes sont à venir. L'éducation reste évidemment l'une de mes priorités. Une autre politique est possible. Je serai attentif et déterminé à défendre les principes de notre Ecole et à travailler au renforcement de ses moyens.

Le saviez-vous : Qu'est-ce qu'une « niche parlementaire » ?

Parmi les « droits spécifiques » reconnus aux groupes minoritaires et d'opposition, le règlement de l'Assemblée Nationale prévoit une séance par mois lors de laquelle l'ordre du jour est laissé à leur initiative*. Ces séances, dites « niches parlementaires » sont réparties entre les groupes en fonction de leur importance numérique (7 séances sur 10 réservées au Groupe Socialiste pour la session 2009-2010). Ils peuvent choisir d'y inscrire l'examen de propositions de loi ou demander la tenue d'un débat sur un sujet d'actualité.

10 propositions de loi socialistes ont été inscrites à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée depuis le début de la mandature. Mais le débat est rarement allé jusqu'à son terme, la majorité refusant quasi systématiquement la discussion des articles. Seuls trois textes ont été examinés dans leur globalité... lors d'une même journée et dans un hémicycle largement déserté par les députés de la majorité (aucune intervention de leur part). Leur manière de concevoir les droits de l'opposition...

*Pour mémoire, le Gouvernement est maître de l'ordre du jour prioritaire des assemblées...

